

Conseil d'administration du STIF
9 décembre 2009
Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, réuni sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures :

❖ **Budget d'investissement 2010**

En complément des financements d'investissements alloués à la RATP et à la SNCF via les contrats le STIF prévoit **d'investir directement 484 M€** en 2010 en crédits de paiement dont 444 M€ de crédit de paiements liés aux décisions antérieures du Conseil afin de poursuivre la mise en œuvre de l'amélioration de la qualité de service et du renouvellement des infrastructures et du matériel roulant décidés par le conseil du STIF depuis 2006.

Les recettes d'investissement représentent un montant équivalent. Il est à noter que pour la première fois **le STIF recourra à l'emprunt, à hauteur de 144 M€**, montant qui correspond à la prévision du besoin de financement de l'investissement après prise en compte de l'ensemble des recettes.

❖ **Prolongement du RER à l'ouest** (cf communiqué de presse)

Le conseil du STIF approuve à l'unanimité le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) relatif au prolongement du RER E vers l'ouest, et autorise le STIF à co-saisir avec RFF la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

Cette décision importante confirme la volonté du STIF et de la Région Ile-de-France, d'accélérer la réalisation des projets essentiels, tant au développement économique régional, qu'à l'impérative nécessité d'améliorer les transports de millions de franciliens. Elle entre à ce titre dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France.

❖ **Prolongement de la ligne 11** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF a approuvé à l'unanimité **le DOCP (Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales) relatif au prolongement de la ligne 11 vers l'est entre mairie des Lilas et Rosny-Bois-Perrier**.

Le STIF saisira la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), dans les jours prochains. Cette dernière établira les modalités d'organisation du débat ou de la concertation autour du projet.

❖ **Bilan de la concertation tramway T4** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF approuve le bilan de la concertation (1^{er} septembre au 31 octobre 2009) sur le futur tracé Clichy-sous-Bois – Montfermeil et prend acte du rapport rédigé par la personnalité garante de la concertation nommée par la CNDP. Il décide d'engager sur ces bases la réalisation du dossier d'enquête publique et de toutes les études afférentes dont celles du schéma de principe.

❖ **Bilan de la concertation tram train Massy Evry** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF approuve le bilan de la concertation (25 mai au 3 juillet 2009) et prend acte du bilan établi par la garante de la concertation nommée par la CNDP. Il prend en compte les enseignements de la concertation afin de réaliser le dossier d'enquête publique et toutes les études afférentes dont celles du schéma de principe.

❖ **Attribution d'une nouvelle ligne Mobilien entre Torcy et Créteil** (cf communiqué de presse)

Après appel d'offre, le Conseil du STIF retient le groupement CIF/VAS pour exploiter cette ligne pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 et autorise la directrice générale à signer le contrat d'exploitation.

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info

❖ **Le service PAM bientôt opérationnel dans toute l'Ile de France** (cf communiqué de presse)

Dernier département francilien concerné, le Conseil général du 95 a décidé de faire assurer le transport des personnes handicapées dans son département par un service PAM dont l'exploitant sera désigné à l'issue d'une procédure d'appel d'offre. Conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil du STIF approuve la délégation de compétence au département du Val d'Oise pour une mise en service au 1^{er} janvier 2011.

❖ **Mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Information Voyageur** (cf communiqué de presse)

Fiabiliser, centraliser et homogénéiser l'information pour la rendre simple, lisible et accessible à tous et cela sur l'ensemble du territoire de l'Ile-de-France quelque soit le mode de transports que le voyageur emprunte, c'est le défi de ce schéma Directeur.

❖ **Aménagement des lignes Mobilien 26 (entre Gare du Nord et St Lazare) et 91-01 (entre Evry et Brunoy) pour fiabiliser les temps de parcours** (cf communiqué de presse)

Des modifications de parcours et d'aménagement de la voirie vont être lancées afin de fiabiliser les trajets sur ces deux lignes. Conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil du STIF attribue deux subventions pour engager les travaux, respectivement de **2,298 M€ HT** pour la ligne 26 et de **2,172 M€ HT** pour la ligne 91-01.

❖ **Remplacement des escaliers mécaniques dans 9 gares SNCF**

En application du Programme Quadriennal d'Investissements du contrat 2008-2011, la SNCF propose une seconde tranche d'investissements permettant le remplacement de 17 unités, qui ont été identifiées en fonction de leur ancienneté, de leur nombre annuel d'incidents et de leur emplacement par rapport aux cheminements principaux des voyageurs.

Neuf gares dans lesquelles transitent au total près de 193 000 voyageurs par jour sont concernées par cette seconde tranche : Garges Sarcelles (RER D), Porte de Clichy (RER C), Bois Colombes (Paris St Lazare), Chaville Rive Droite (Paris St Lazare), Les Grésillons, Magenta et Haussmann St Lazare (RER E), Versailles Rive Droite (Paris St Lazare) et Pont Cardinet (Paris St Lazare).

Le Conseil du STIF approuve le contenu de cette seconde tranche et met en place une subvention de **5,832 M€ HT** pour permettre son financement.

❖ **Imagine'R : une hausse modérée pour 2010-2011**

Le Conseil du STIF a décidé d'une hausse inférieure aux prévisions d'inflation des forfaits Imagine'R, soit une hausse de 1 % pour l'année scolaire 2010-2011.

❖ **Le forfait Intégrale devient « Navigo annuel »**

Simple et plus lisible ce nouveau nom rentre en cohérence avec le reste de la gamme, rejoignant ainsi les forfaits Navigo Mois et Navigo Semaine (anciens forfaits Carte Orange).

Mesure de gratuité à l'occasion de l'inauguration du Francilien

La première rame du « Francilien », train nouvelle génération d'Ile-de-France, sera inaugurée le samedi 12 décembre 2009 et mise en service le dimanche 13 décembre sur l'axe Paris – Luzarches, du réseau Transilien Paris-Nord-Ouest (Lignes H).

Pour fêter cette inauguration et inviter les franciliens à découvrir leur nouveau train, le Conseil d'Administration du STIF a décidé d'offrir la gratuité des voyages sur l'axe Paris-Luzarches le samedi 12 décembre 2009 après midi et le dimanche 13 décembre 2009.

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info